

DP 11 – Notice architecturale descriptive

Situation du projet

Le projet concerne la réfection d'une partie de la toiture de l'école de Notre-Dame l'Assomption, sur la propriété constituée des parcelles 6805, 6806 et 4182, d'une superficie totale de 1 847,00 m², située au 27, chemin de la Cour, section G de la commune de Samoëns. La propriété est située en zone blanche du PPR et en zone Ua du PLU et en périmètre ABF.

Le terrain avant travaux

Le terrain est situé à une altitude de 700,00 mètres, dans l'environnement de la Vallée du Giffre, au cœur du centre-bourg de Samoëns. L'école Notre-Dame de l'Assomption, établissement scolaire élémentaire sous contrat d'association avec l'État, situé cœur du village et accessible par une rue piétonne, assurant ainsi un accès sécurisé pour les entrées et sorties des élèves. L'ensemble de l'école se compose de quatre parties, représentant une emprise d'environ 425 m², comprenant le Préau, la cantine/salle de motricité, la maternelle, et la primaire.

Bâtiment A - Primaire / 150 m²

Ce bâtiment, le plus ancien, datant probablement du XIXe siècle, regroupe les salles de classes des CP-CE1 et des CE2-CM1 et CM2. Deux mezzanines, connectées à chaque salle de classe, sont utilisées comme espaces de rangement. Un couloir longeant la salle de classe 1 sert de vestiaire et dessert trois sanitaires, dont un est utilisé comme espace de stockage.

Bâtiment B - Maternelle / 115 m²

Cette partie de l'école a été construite en 2006 dans le cadre d'une opération d'extension. Elle abrite la troisième classe accueillant tous les élèves de maternelle, une salle de repos adjacente, un vestiaire et des sanitaires. Le premier étage du bâtiment est occupé par un appartement en location de 81 m².

Bâtiment C - Cantine/ Salle de motricité / 100 m²

Cet espace polyvalent, également réalisé en 2006, sert de salle de motricité, de bureau et de cantine. Cette dernière a été mise en service en 2022.

Bâtiment - Préau / 60 m²

Cet espace ouvert, probablement construit dans les années 1990, permet aux élèves d'évoluer en extérieur à l'abri des intempéries.

Les constructions voisines, en partie Nord, sont des immeubles d'habitations en R+2 avec des commerces au rez-de-chaussée.

Le projet et ses abords après travaux – Raccordement aux réseaux

Le projet consiste à remplacer intégralement la couverture du bâtiment A (primaire), situé dans la partie Nord-Ouest, par une couverture en bac acier de teinte gris graphite, en parfaite harmonie avec les toitures des constructions préexistantes.

Dans une première phase, le projet prévoit le retrait de la couverture du bac acier existant, des bandes de rives vétustes, ainsi que des descentes d'eaux pluviales. La charpente sera conservée, avec une intervention prévue pour la reprise des lambourdes, l'installation d'un pare-pluie, et la pose d'une nouvelle couverture en bac acier de couleur gris graphite, agrémentée de crochets à neige. Les bandes de rives seront remplacées en épicea brut, conservant l'épaisseur identique à celle de l'état actuel. Le conduit de cheminée sera également retiré.

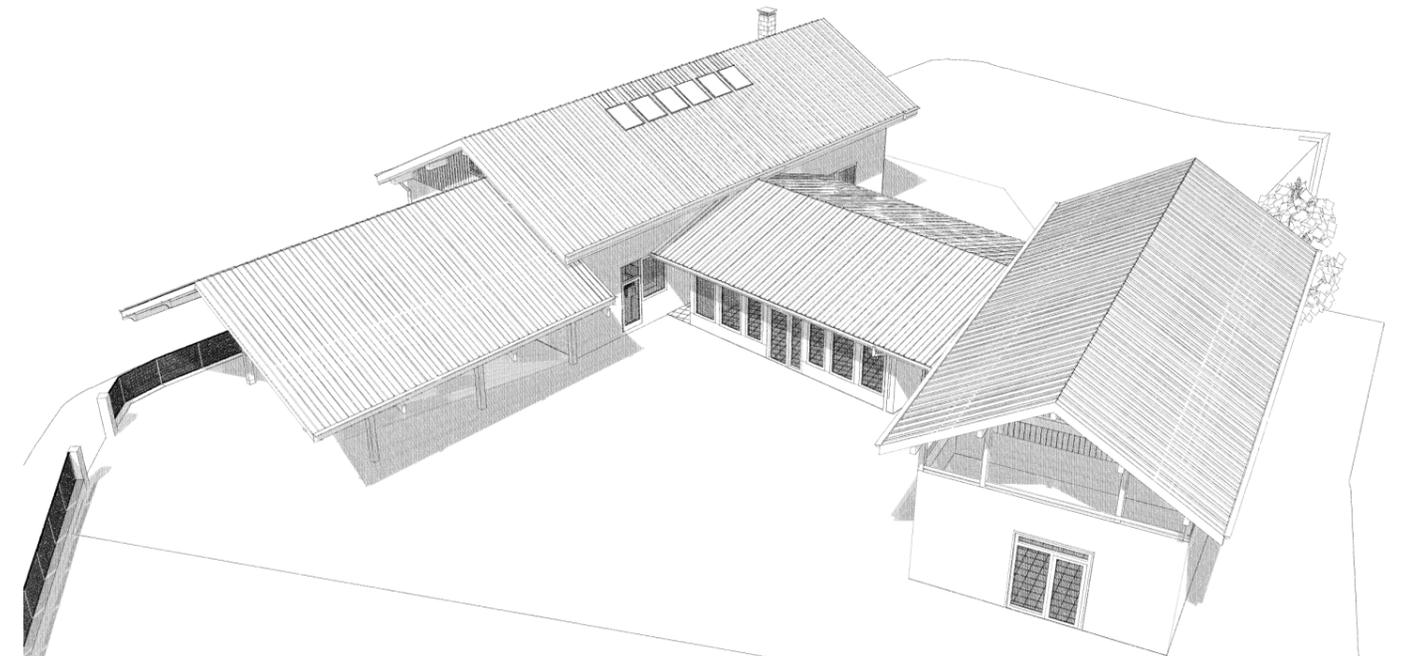
A la suite de cette intervention, le projet prévoit la mise en place de six panneaux solaires sur le bâtiment A en partie Est. Les panneaux solaires seront intégrés au bac acier afin d'éviter une surépaisseur.

Les eaux pluviales provenant de la toiture rénovée seront acheminées et raccordées au réseau existant situé le long de la voie publique. Les raccordements aux réseaux préexistants (AEP, EP, EDF, et Télécoms) demeureront inchangés suite à la réalisation du projet.

Le projet dans son environnement.

Les travaux envisagés ne modifient pas le volume bâti existant ni les espaces extérieurs.

L'aspect du projet ainsi que les matériaux mis en œuvre, permettent de conserver une bonne intégration dans le site et respectent l'authenticité du centre-bourg environnant.



Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil). Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption <i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i> Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		2325
Notice et insertions	p.3	Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises		DESSIN:RD



1



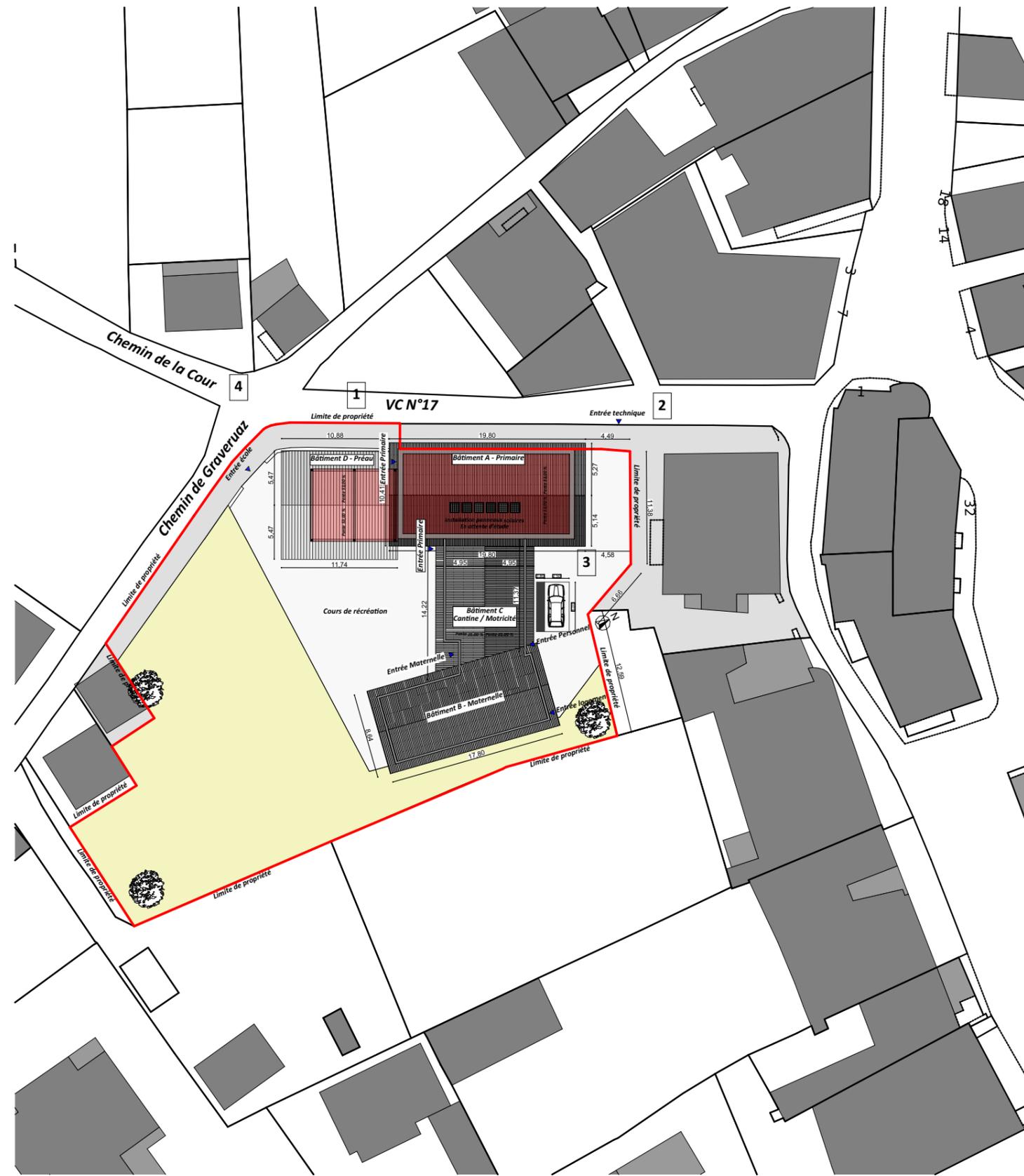
2



3



4



Propriété : OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption
 Représentée par M. BATAIS Mathieu
 Adresse : 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340
 Section cadastrale : Section G
 Parcelle : 6805, 6806, 4182
 Tènement : 1847,00 m²
 Zone PLU : Zone Ua
 Zone PPR : Zone blanche
 Altitude du projet : 700,00 m.



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption
 Représentée par M. BATAIS Mathieu
 Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan masse - Projet

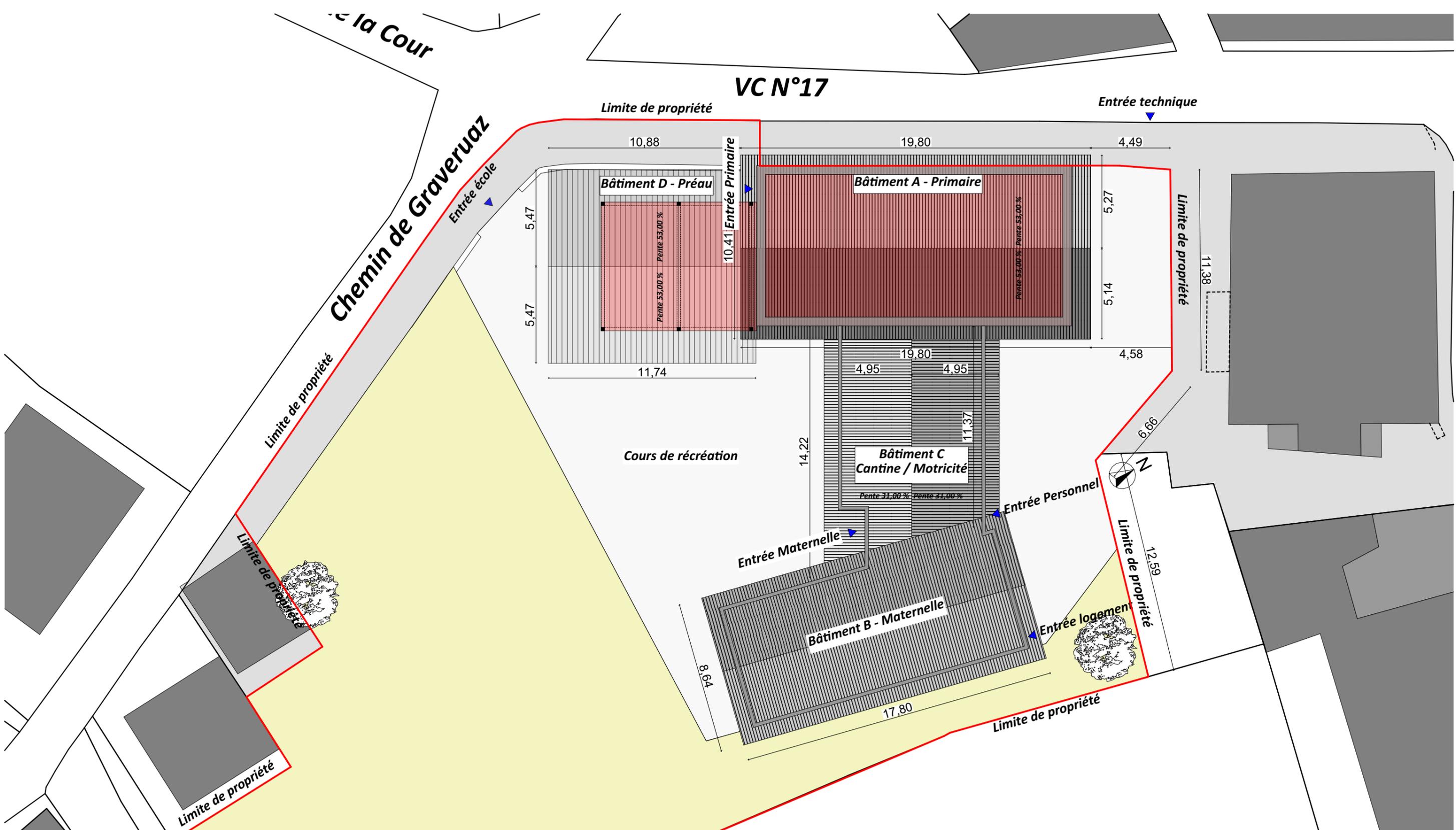
p.4

Date d'édition : 26/06/2023
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:500

DESSIN:RD



Propriété : OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption
 Représentée par M. BATAIS Mathieu
Adresse : 27 chemin de la Cour SAMOENS
 74340
Section cadastrale : Section G
Parcelle : 6805, 6806, 4182
Tènement : 1847,00 m²
Zone PLU : Zone Ua
Zone PPR : Zone blanche
Altitude du projet : 700,00 m.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption
 Représentée par M. BATAIS Mathieu
 Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan toiture - Existant

Date d'édition : 26/06/2023
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

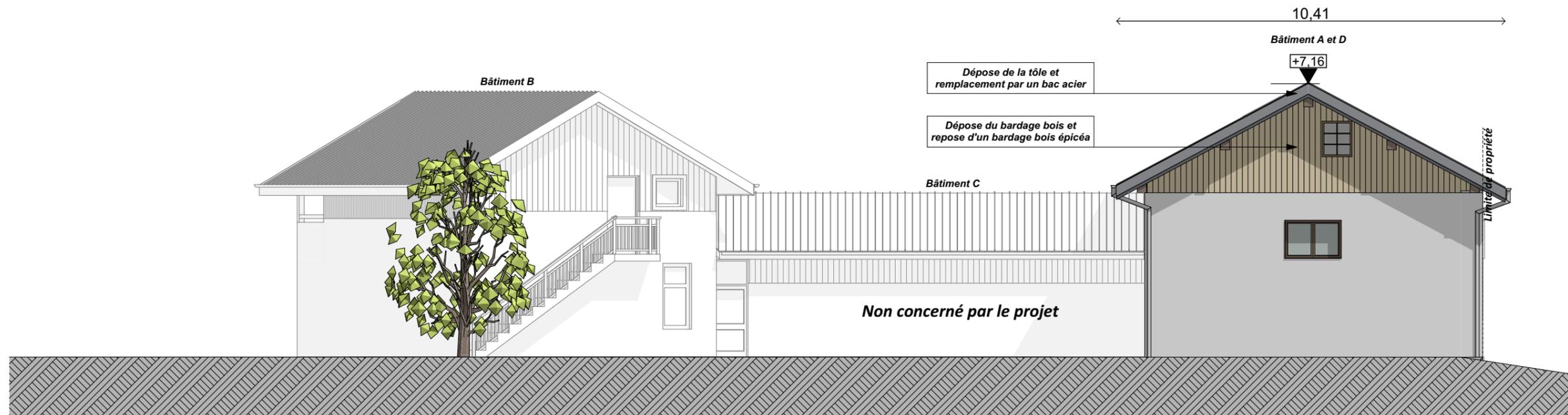
Echelle(s): 1:200

DESSIN:RD

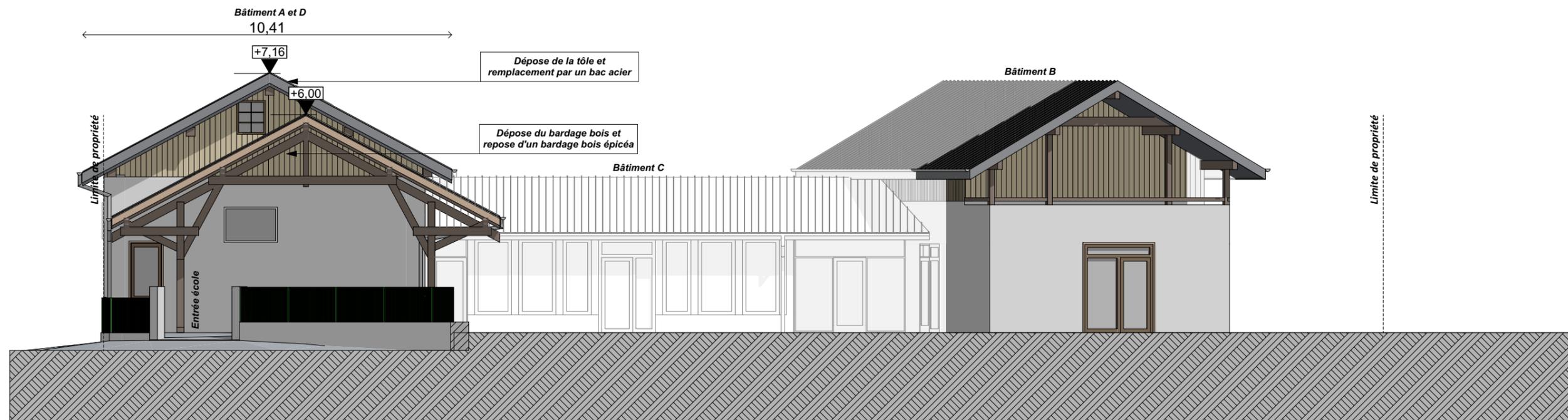
ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr



Projet Façade Nord 1:125



Projet Façade Sud 1:125



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Façades Est et Ouest - Projet

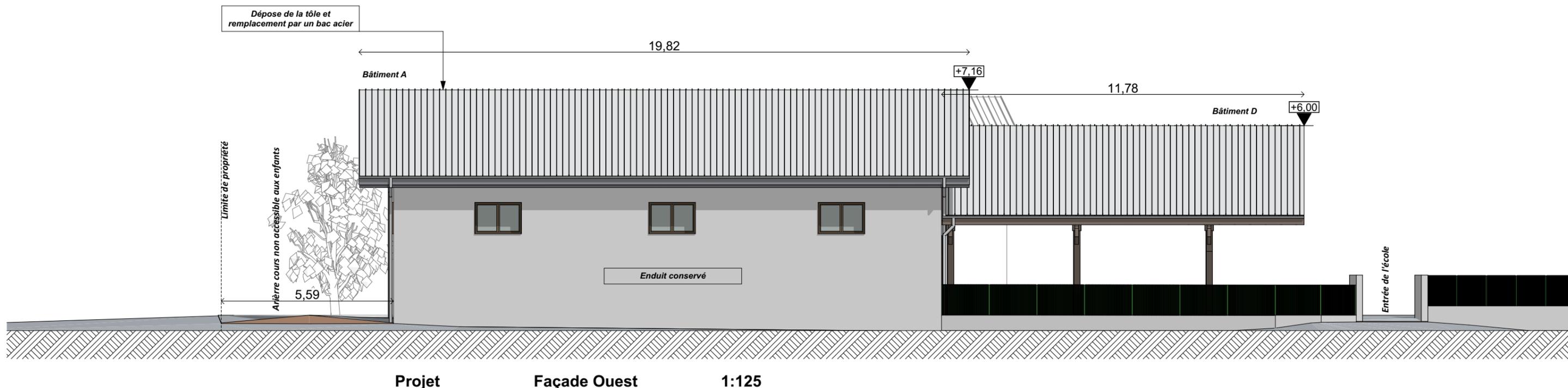
p.9

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

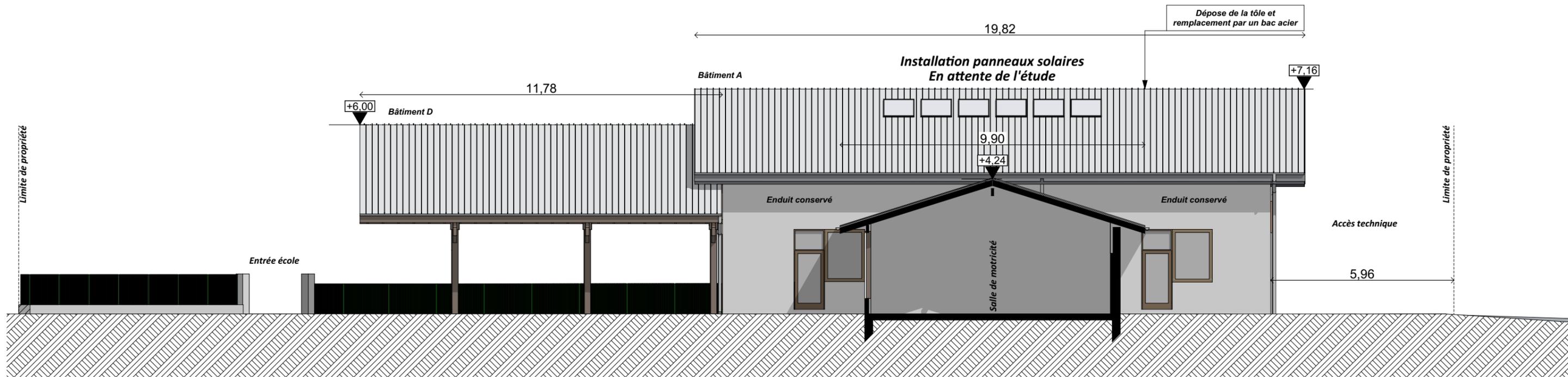
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:125

DESSIN:RD



Projet Façade Ouest 1:125



Projet Façade Est 1:125



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Façades Nord et Sud - Projet

p.10

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:125

DESSIN:RD



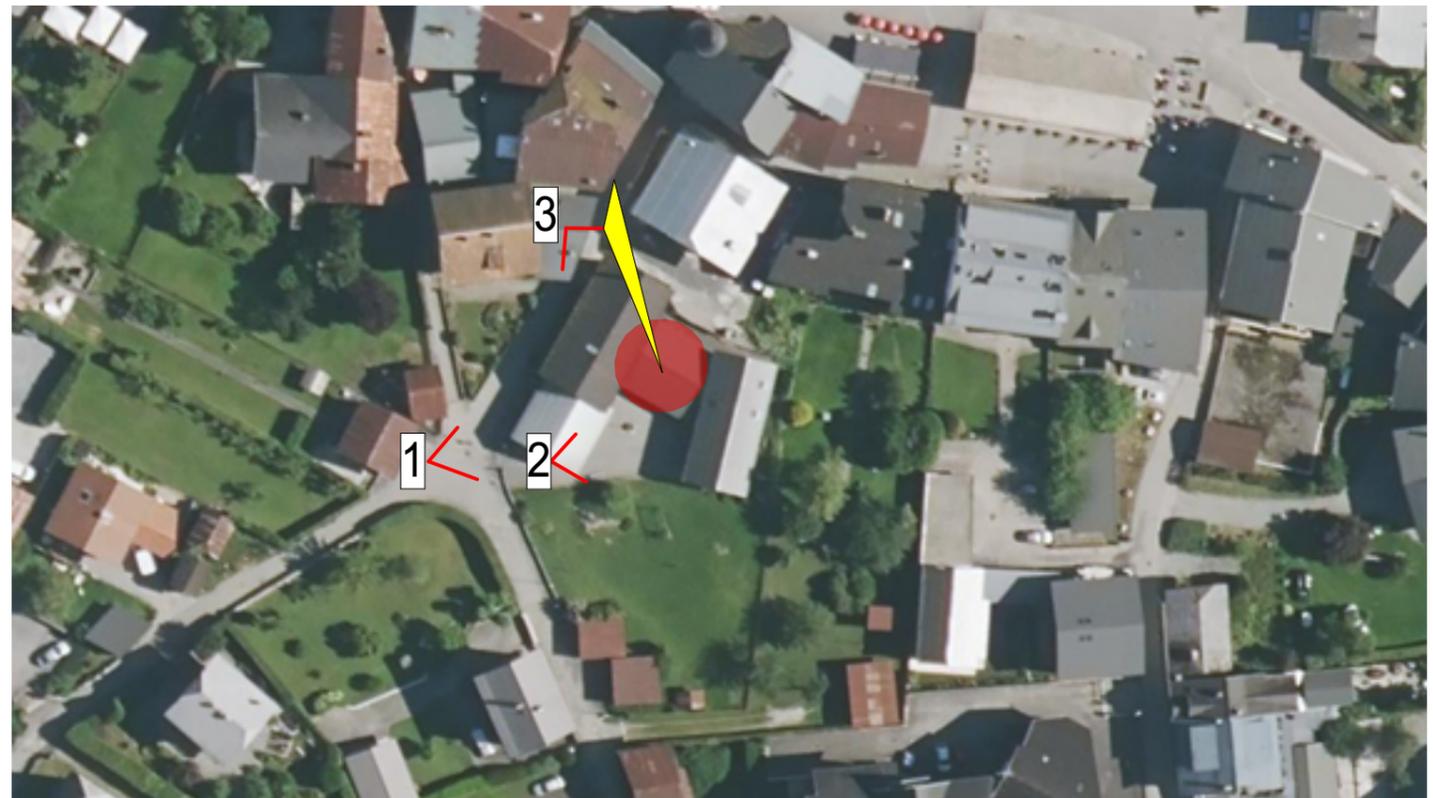
1



2



3



OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Photos de la propriété

p.9

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

DESSIN:RD



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



2



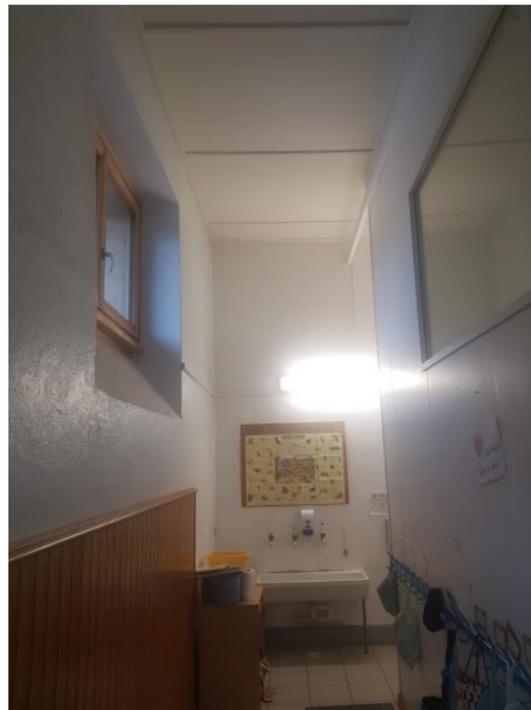
2



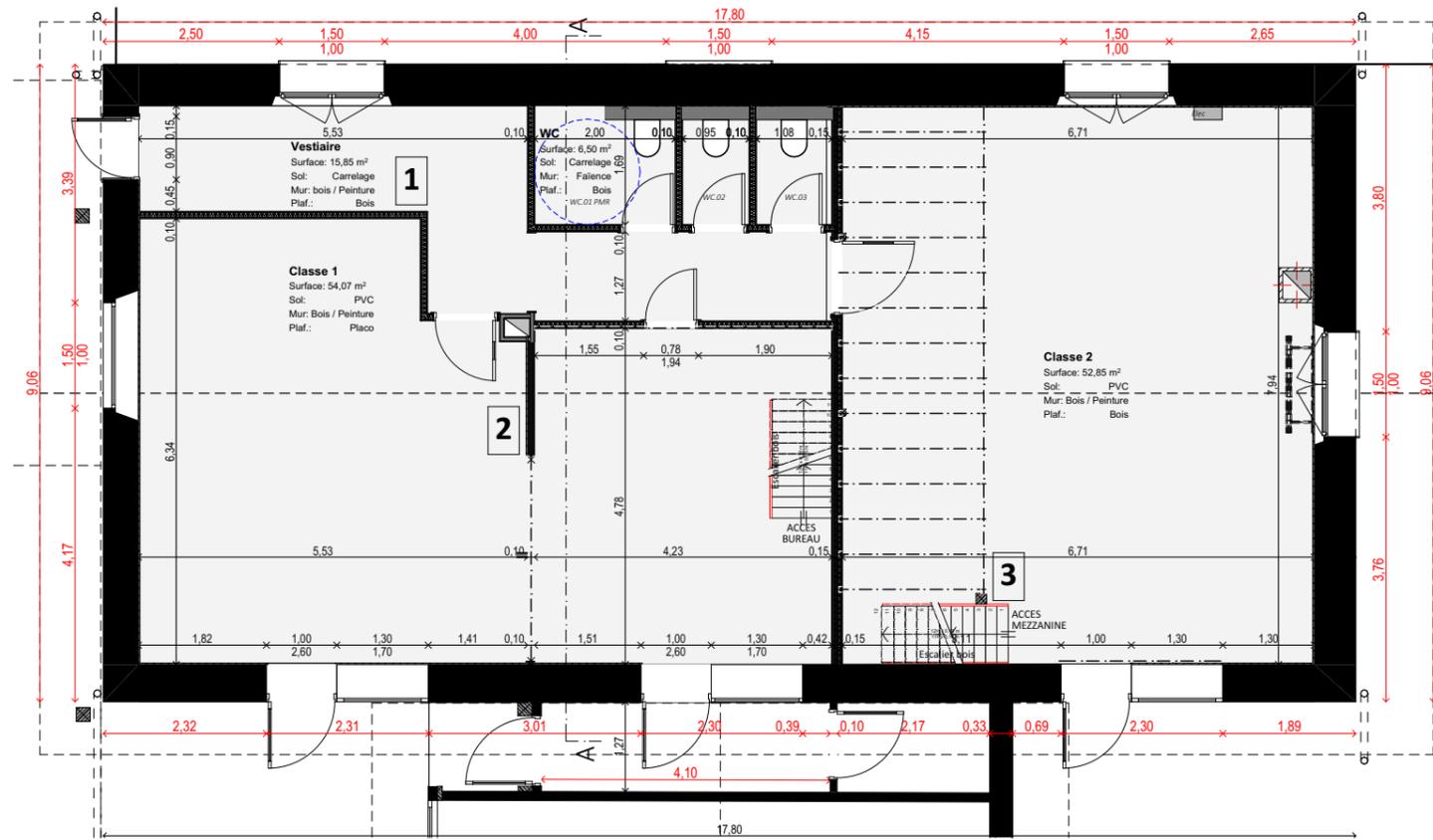
2



1



1



3



3



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Théziers 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan RDC - Existant

p.10

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

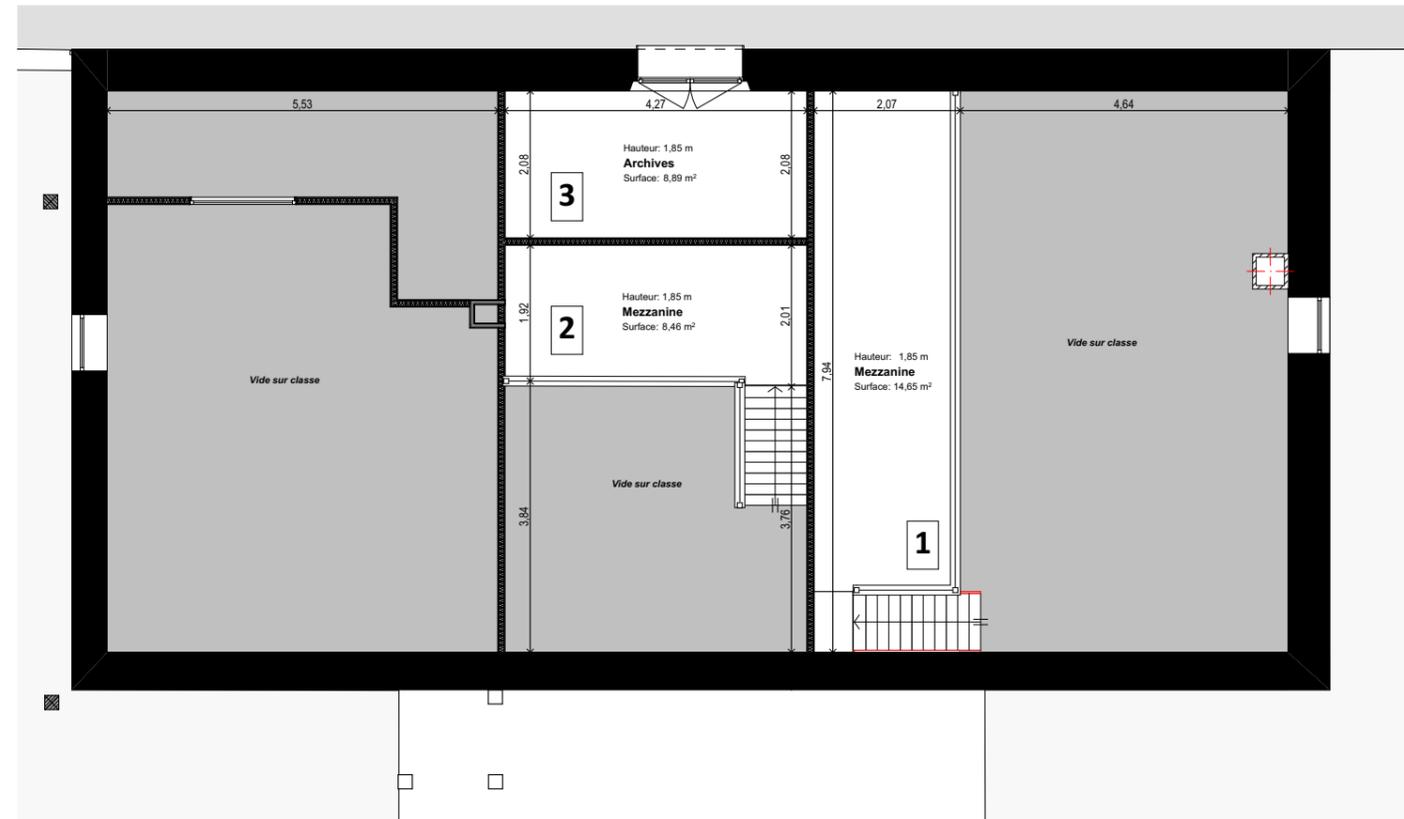
DESSIN:RD



2



1



3



1



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Théziers 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan R+1 - Existant

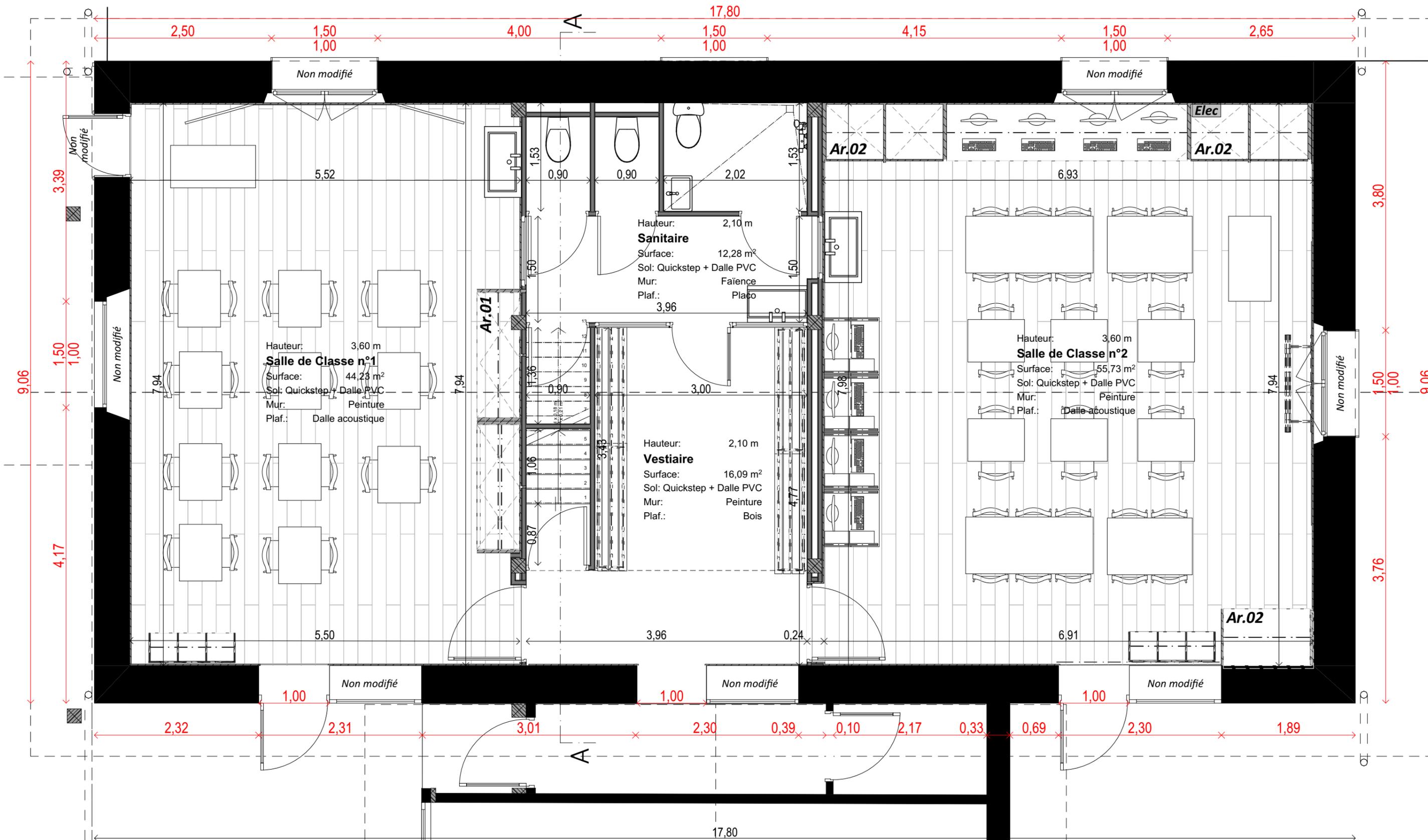
p.11

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD

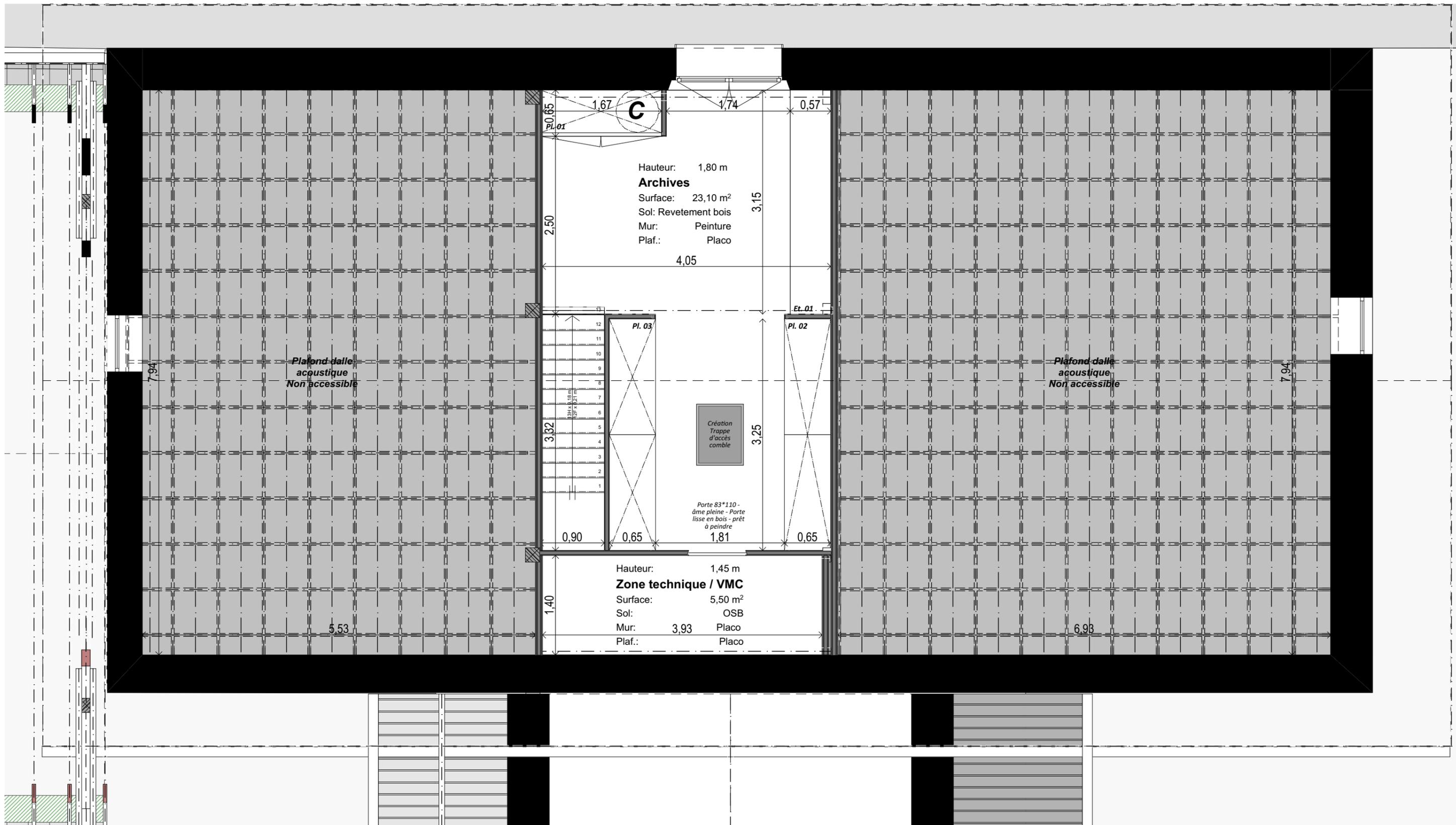


OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption <i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i> Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		2325
Plan RDC - Projet		p.13 Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	DESSIN:RD



ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Thézières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

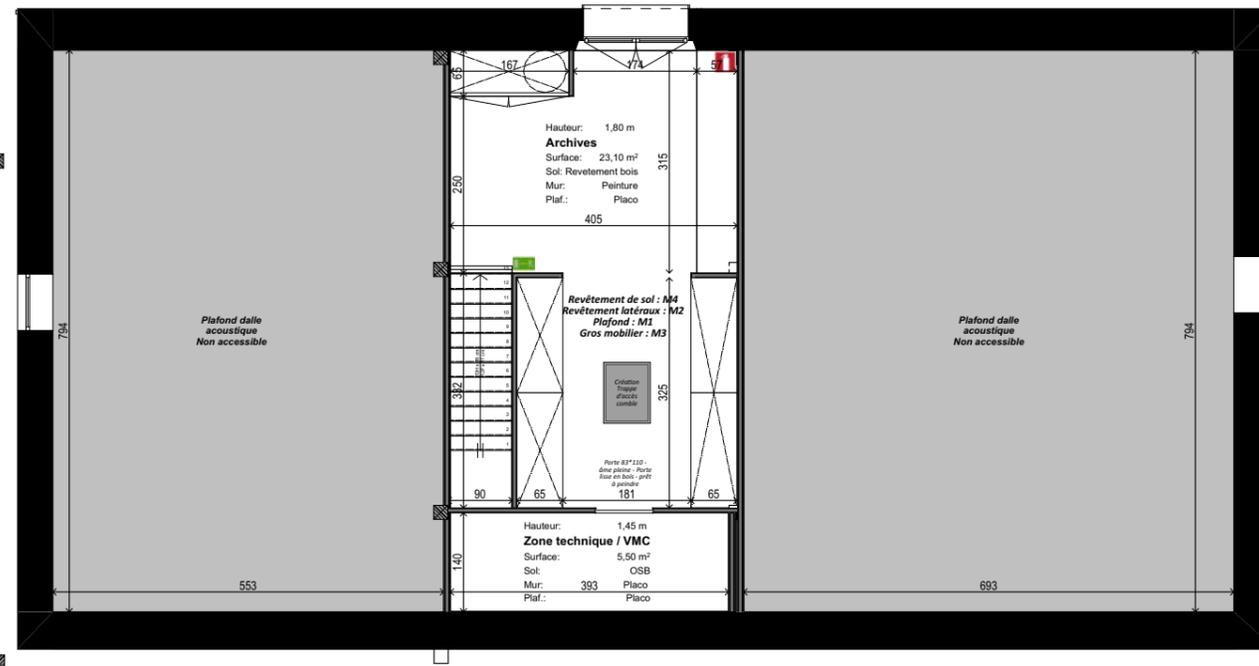
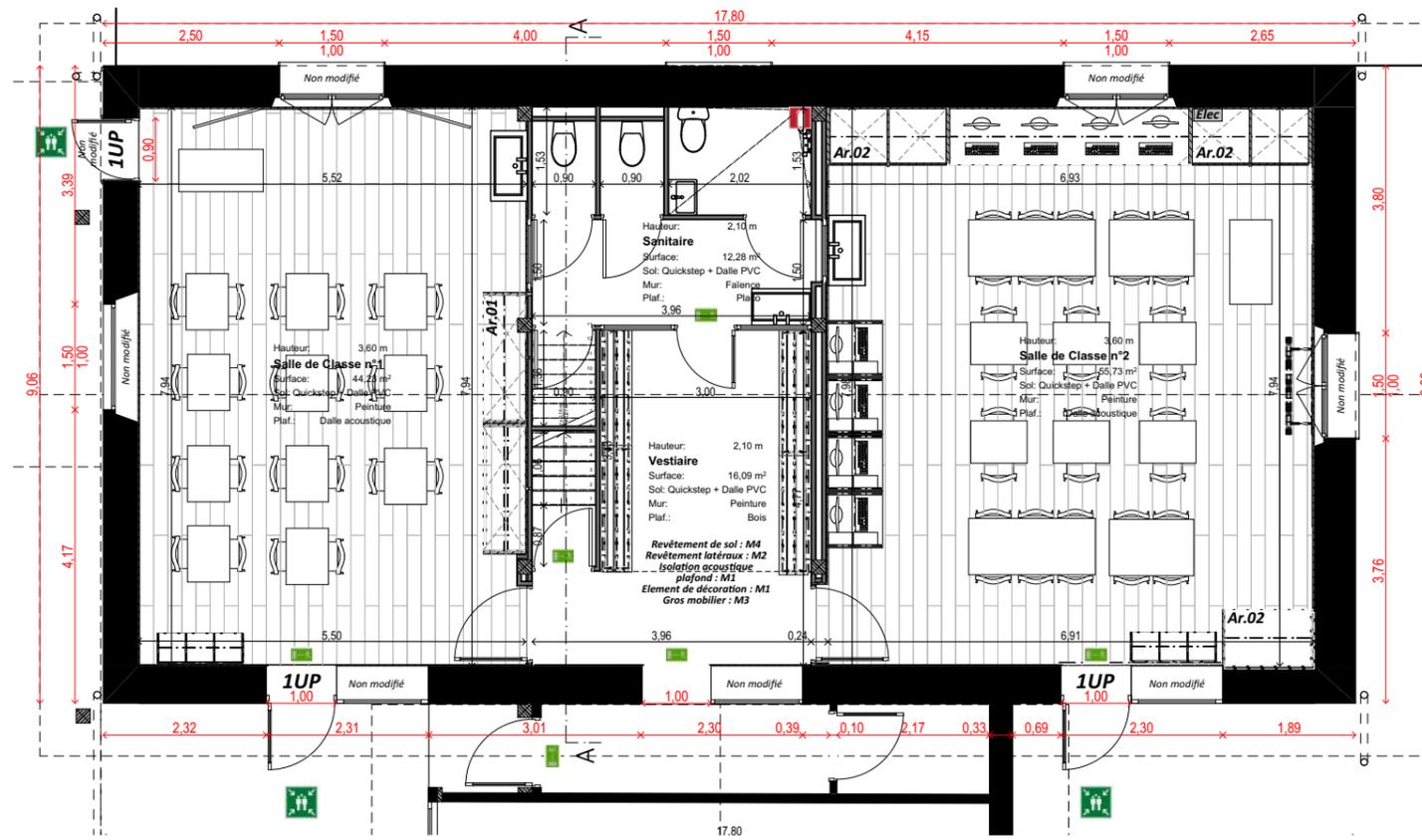
Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption <i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i> Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		<h1>2325</h1>
Plan R+1 - Projet		p.14 Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	DESSIN:RD

ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Thézières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan RDC / R+1 - Sécurité Incendie

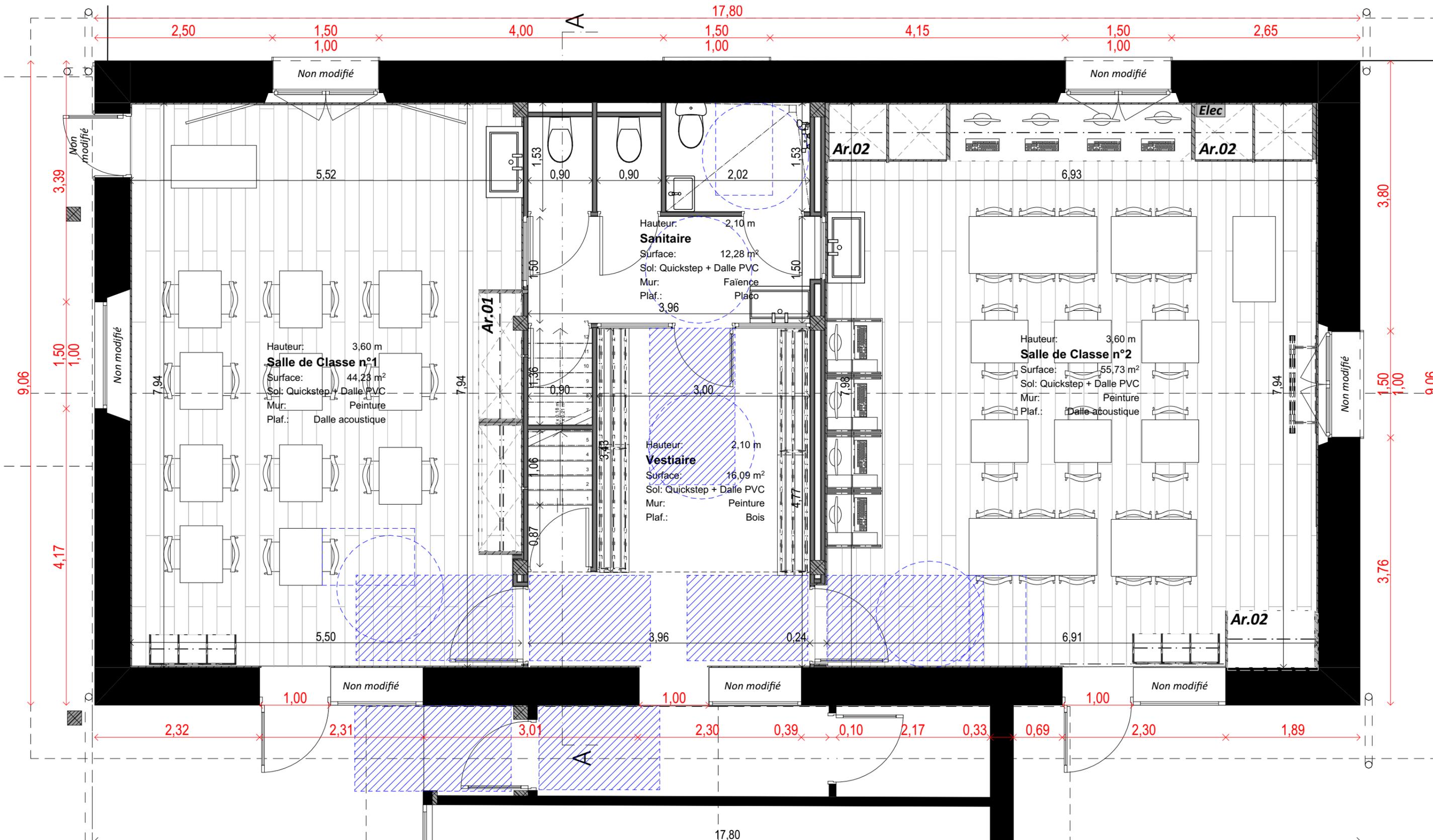
p.15

Date d'édition : 26/06/2023
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD

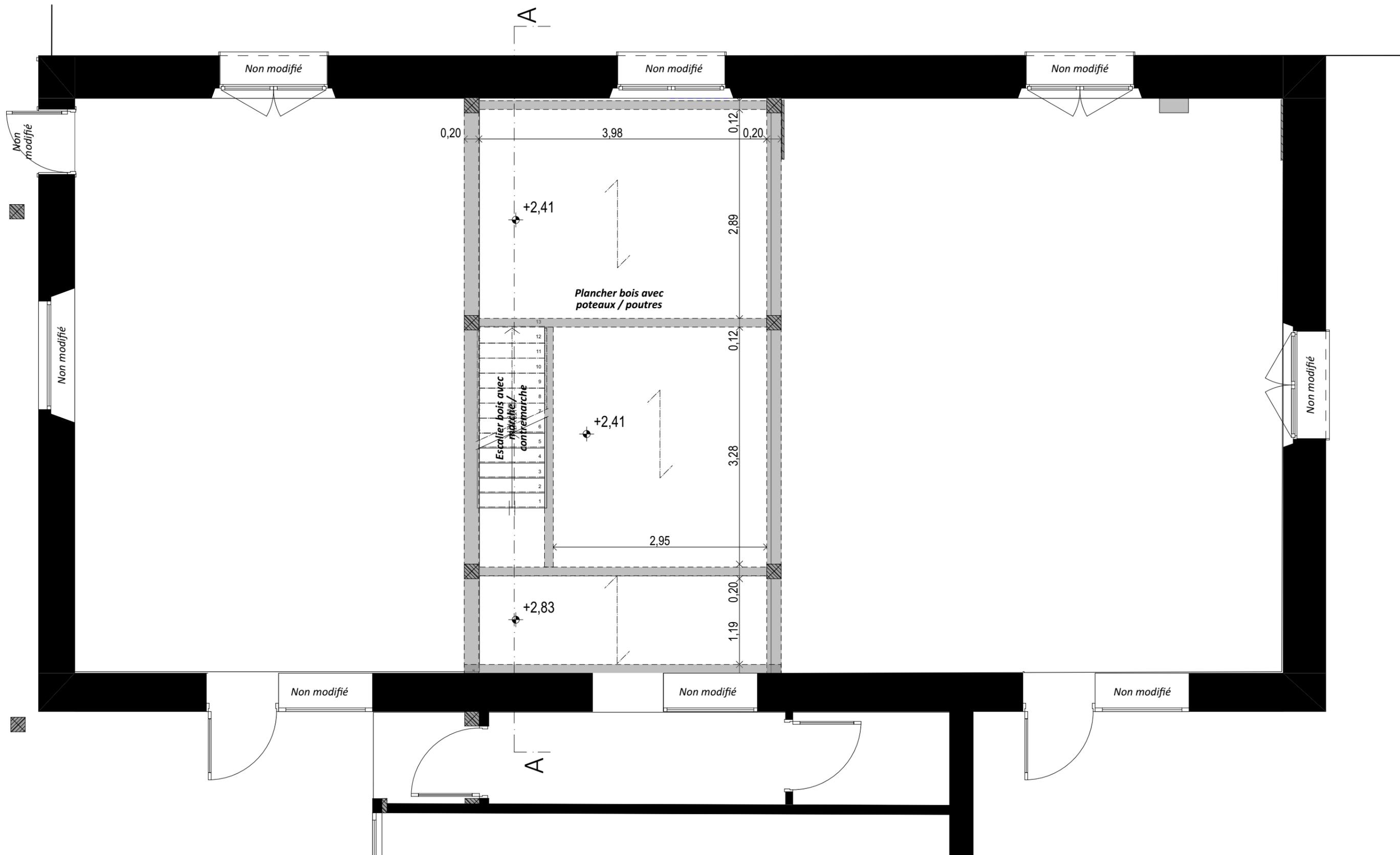


OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption <i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i> Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		2325
Plan RDC - PMR		Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	DESSIN:RD



ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Thésières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan RDC - Structure bois

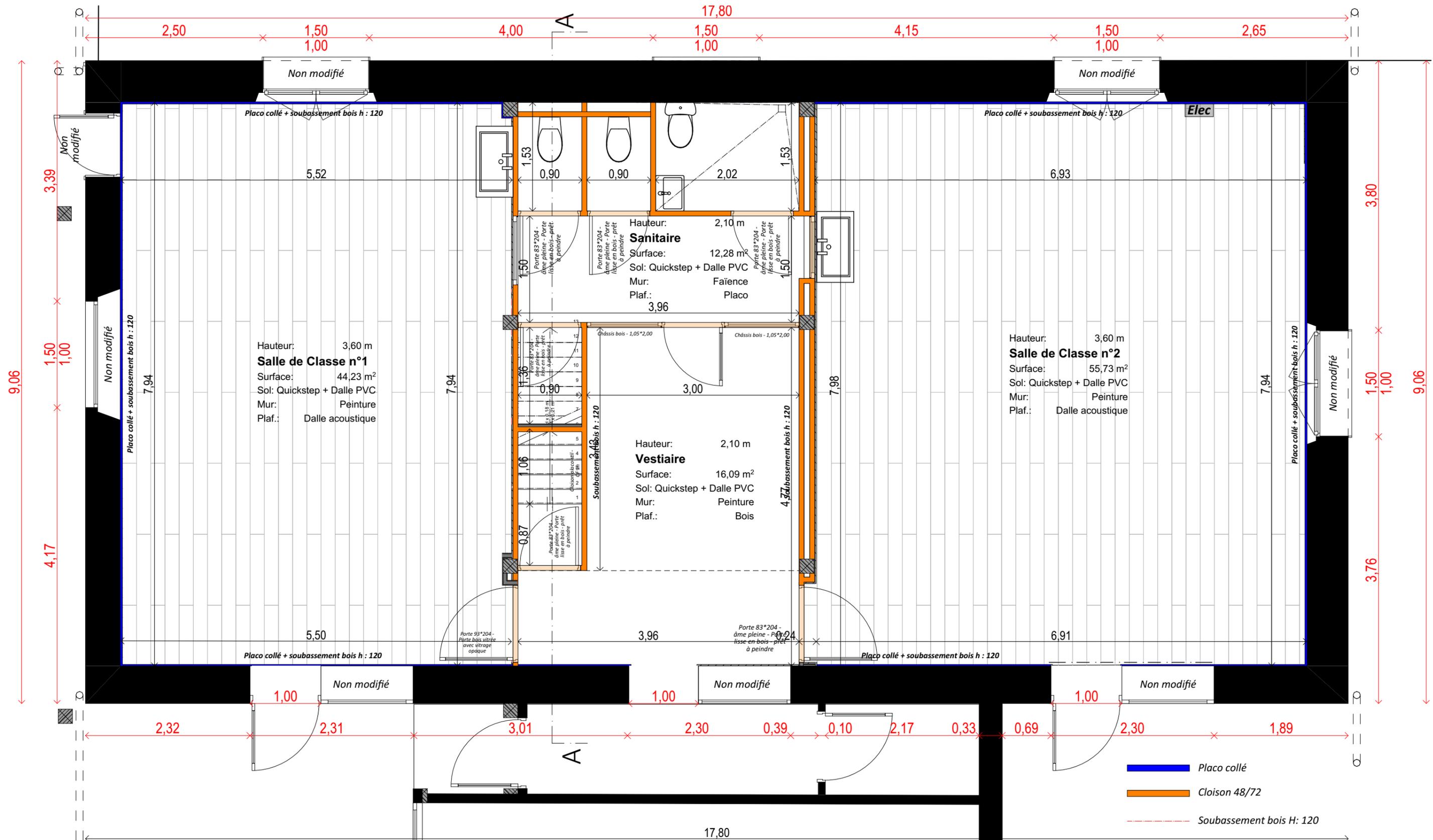
p.17

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

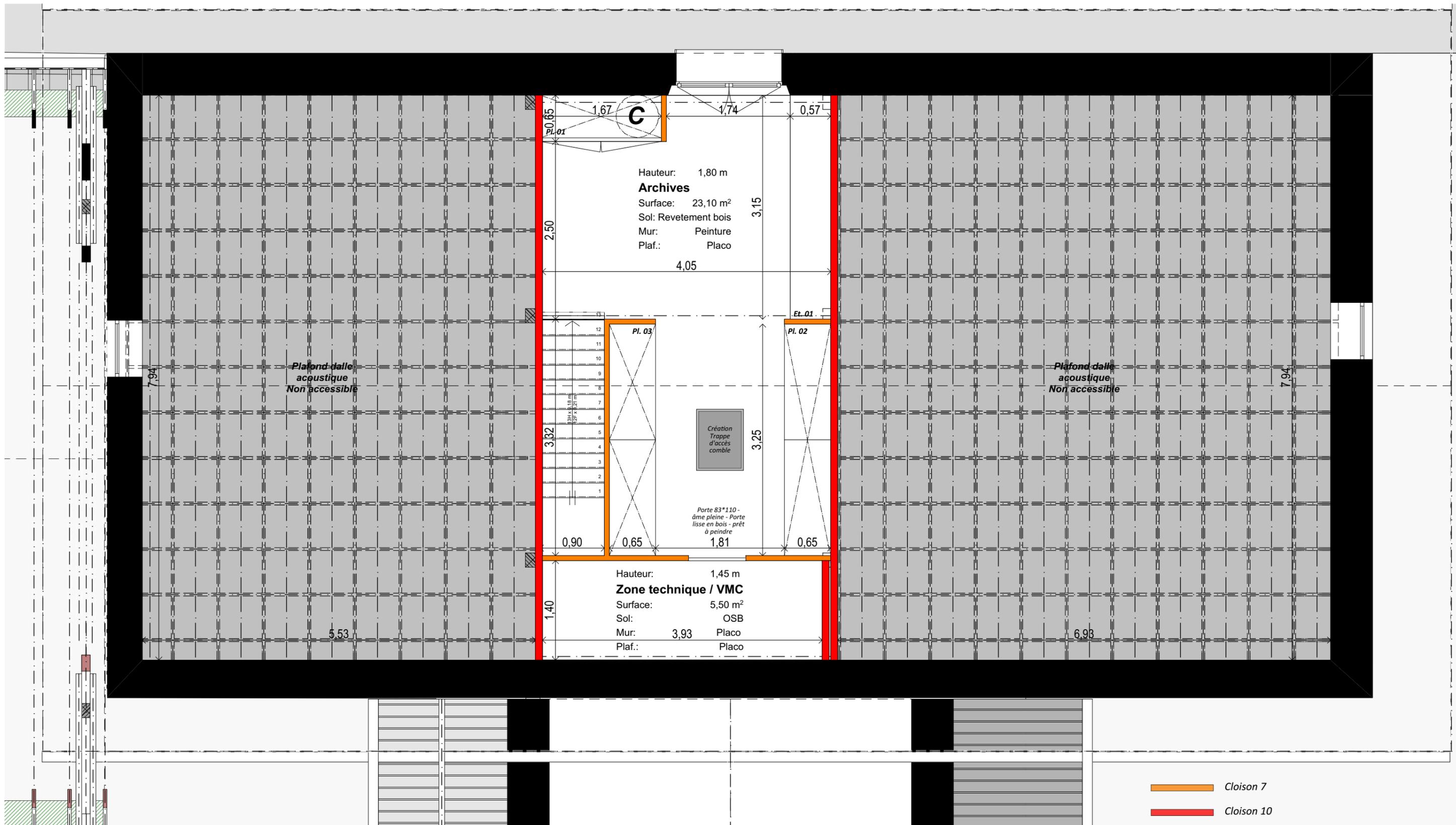
DESSIN:RD



OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption Représentée par M. BATAIS Mathieu Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		<h1>2325</h1>
Plan RDC - Plâtrerie		
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024 DESSIN:RD

ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Thézières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



Hauteur: 1,80 m
Archives
 Surface: 23,10 m²
 Sol: Revêtement bois
 Mur: Peinture
 Plaf.: Placo

Hauteur: 1,45 m
Zone technique / VMC
 Surface: 5,50 m²
 Sol: OSB
 Mur: 3,93 Placo
 Plaf.: Placo

Création
 Trappe
 d'accès
 comble

Porte 83*110 -
 âme pleine - Porte
 lisse en bois - prêt
 à peindre

 Cloison 7
 Cloison 10



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan R+1 - Plâtrerie

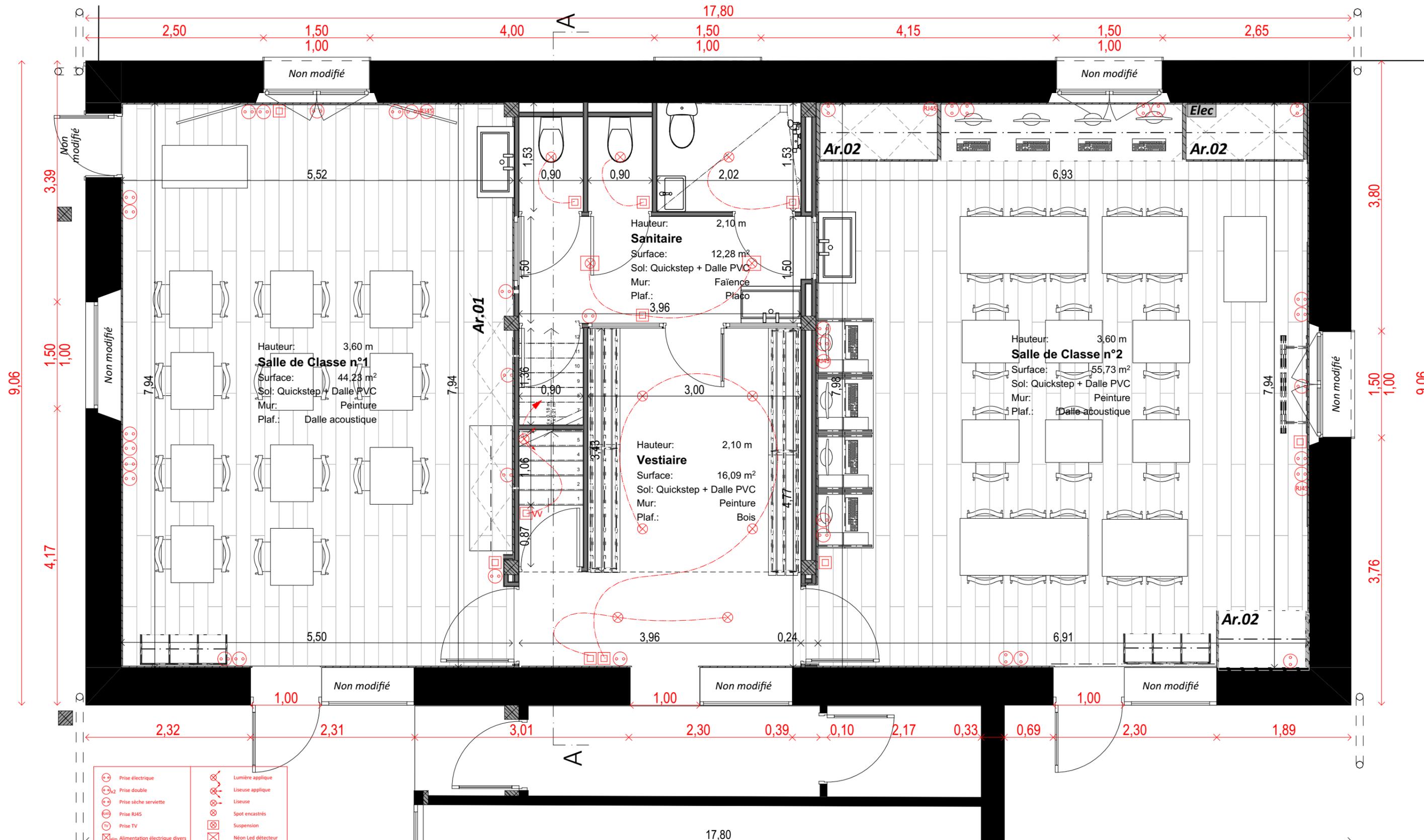
p.19

Date d'édition : 26/06/2023
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

DESSIN:RD

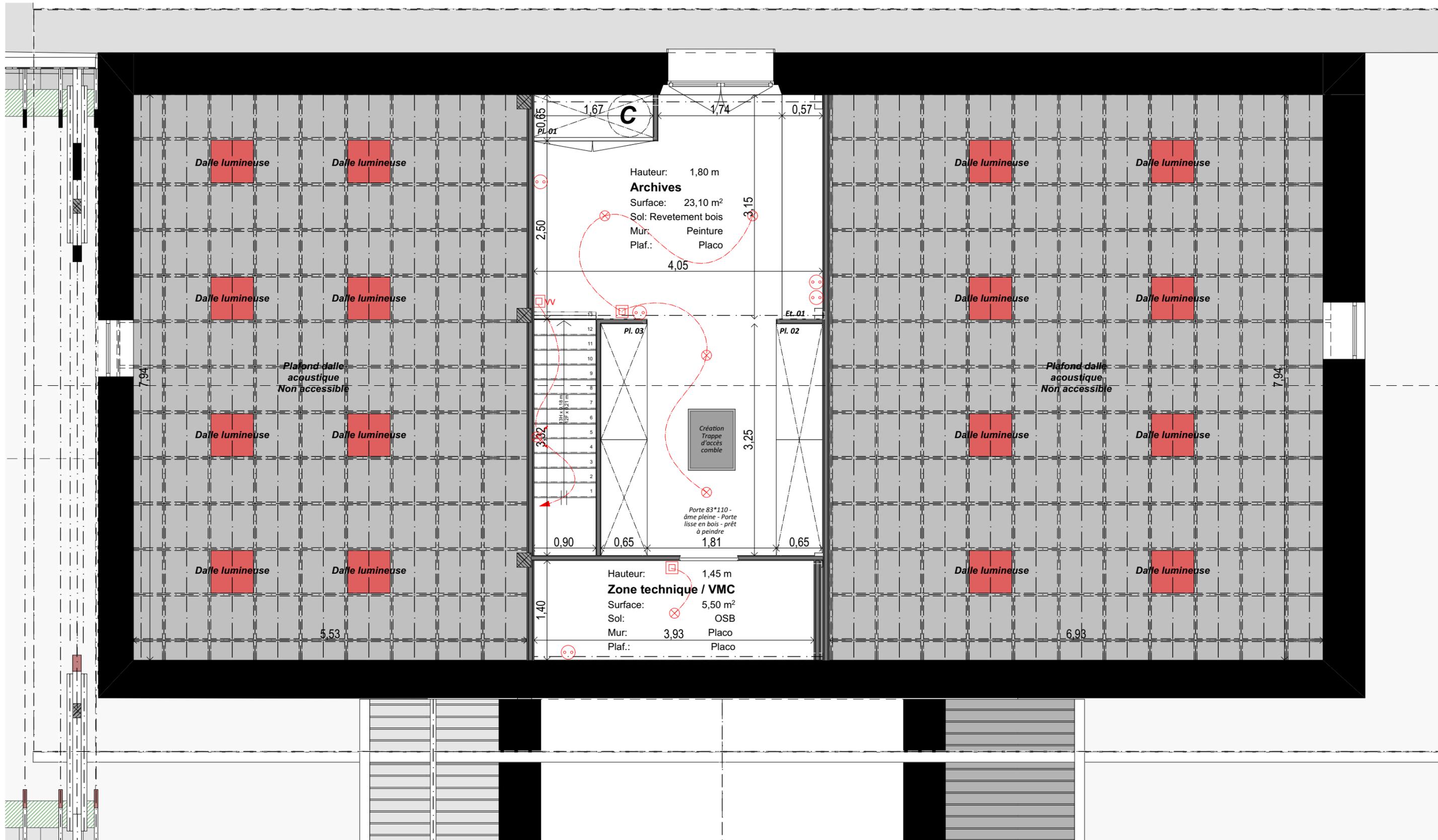


- | | | | |
|---|--------------------------------|---|-------------------------|
| ⊕ | Prise électrique | ⊗ | Lumière applique |
| ⊕ | Prise double | ⊗ | Liseuse applique |
| ⊕ | Prise sèche serviette | ⊗ | Liseuse |
| ⊕ | Prise RJ45 | ⊗ | Spot encastrés |
| ⊕ | Prise TV | ⊗ | Suspension |
| ⊕ | Alimentation électrique divers | ⊗ | Néon Led détecteur |
| ⊕ | Interrupteur | ⊗ | Caméra |
| ⊕ | Interrupteur en va-et-viens | ⊗ | Borne Wifi |
| ⊕ | Télérupteur | ⊗ | alarme incendie |
| ⊕ | Volet Roulant | ⊗ | Liaison équipotentielle |
| ⊕ | Thermostat d'ambiance | | |

ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Théziers 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption Représentée par M. BATAIS Mathieu Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		2325
Plan RDC - Electricité		
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises		Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
Echelle(s): 1:50, 1:83,33		DESSIN:RD

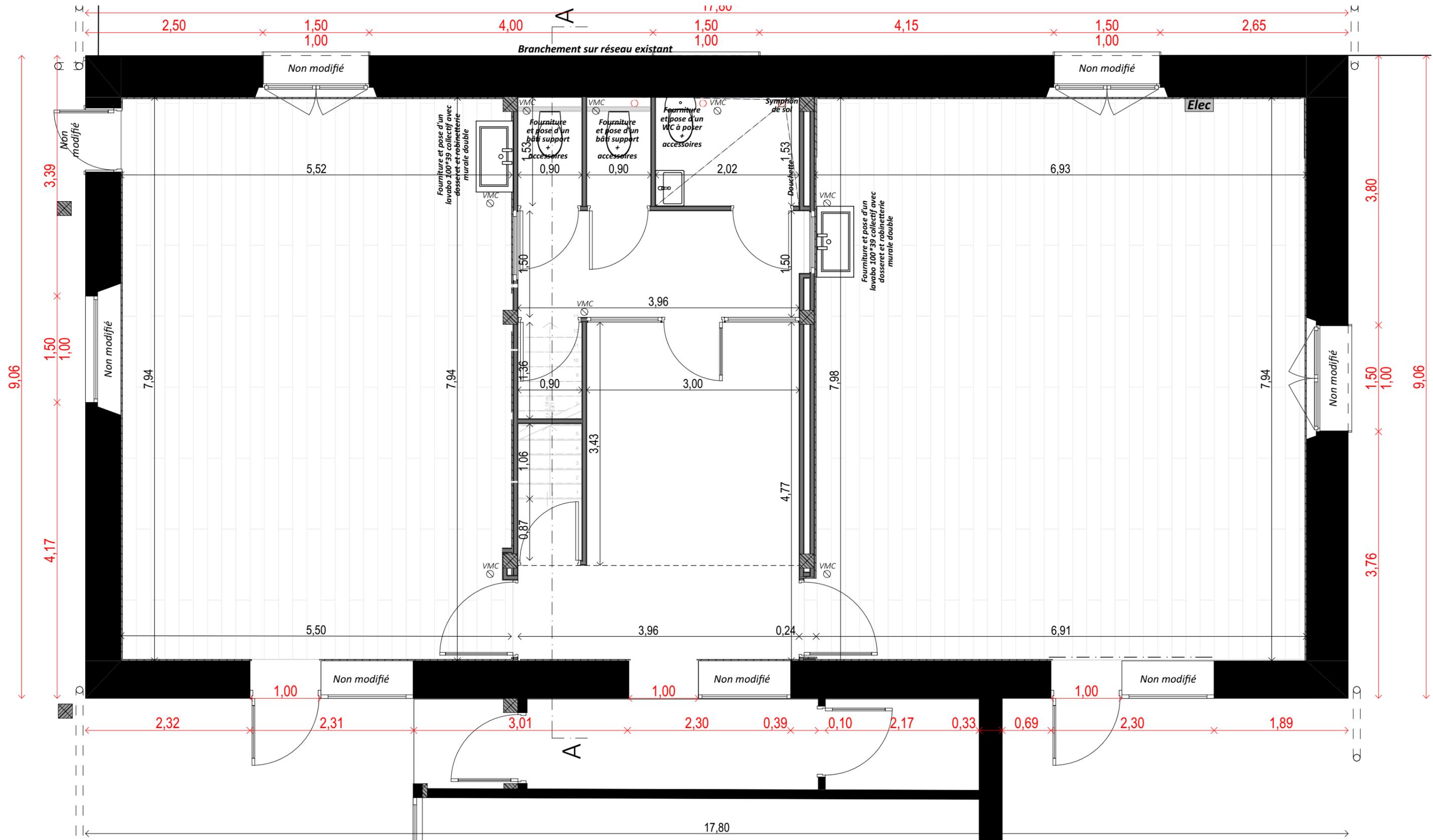


OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption Représentée par M. BATAIS Mathieu Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		2325
Plan R+1 - Electricité		p.21 Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	DESSIN:RD



ALP'ARCHITECTURE
 191 av. des Thézières 74440 Taninges
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Théziers 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Plan RDC - Plomberie

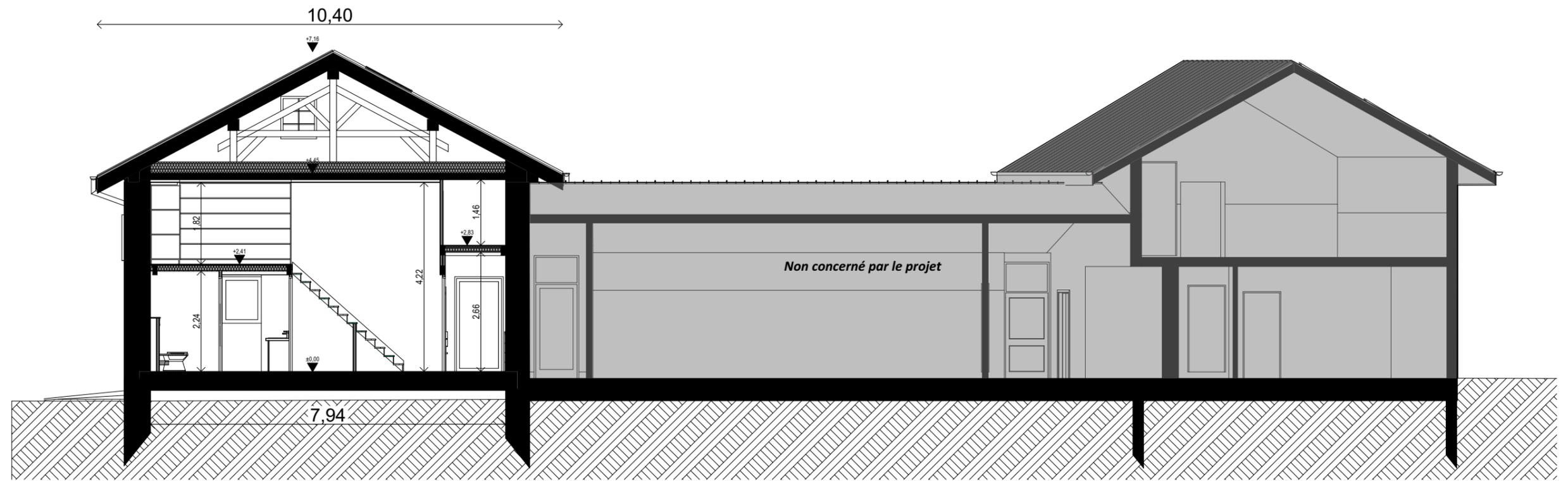
p.22

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

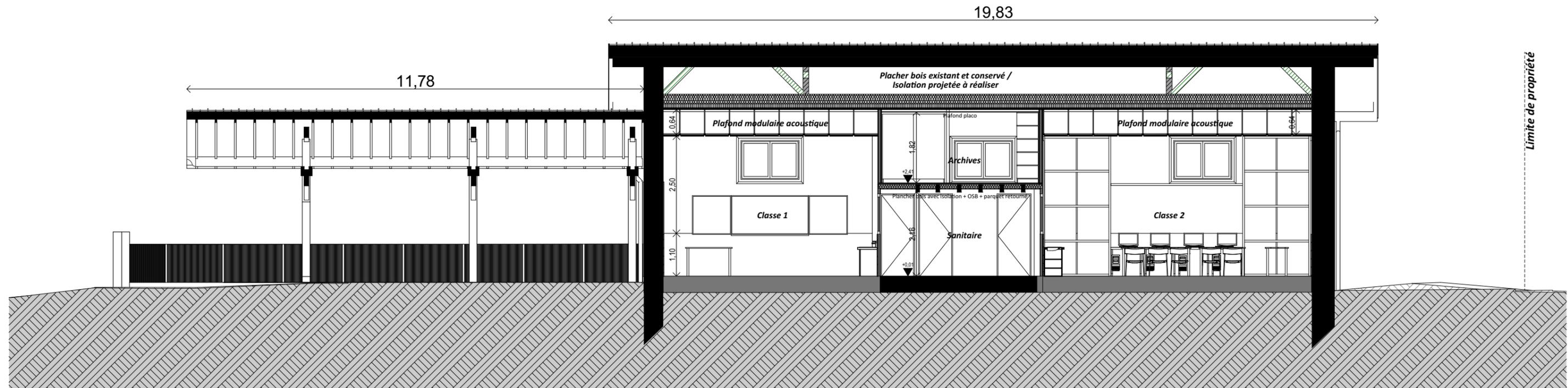
DESSIN:RD



Projet

Coupe AA

1:100



Projet

Coupe BB

1:100



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Coupes - Projet

p.23

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325

Coupes 3D - Projet

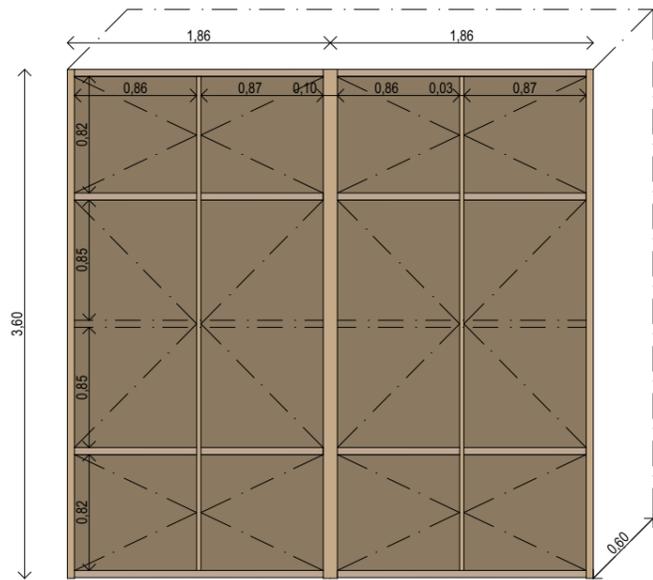
p.24

Date d'édition : 26/06/2023
modification : 16/02/2024

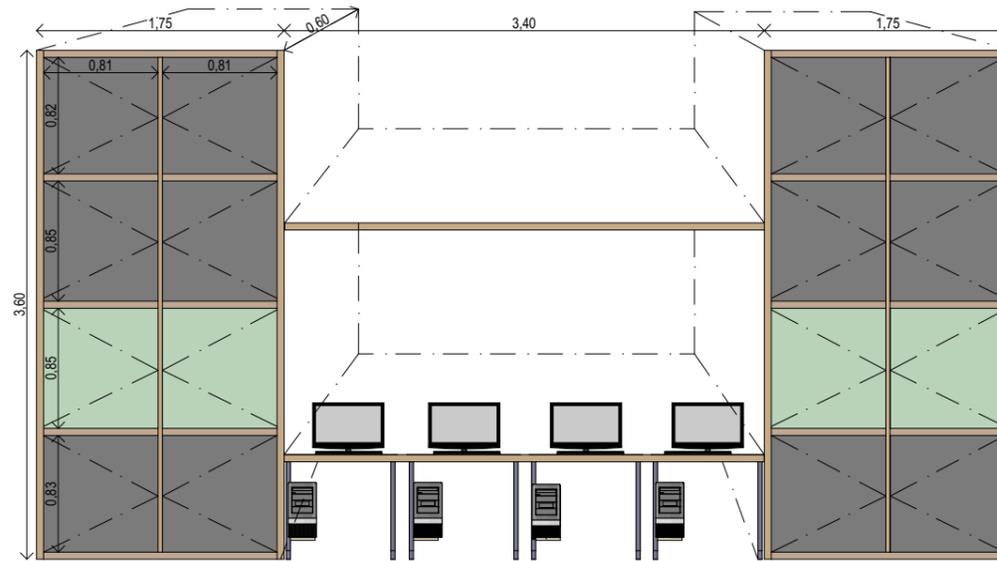
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:200

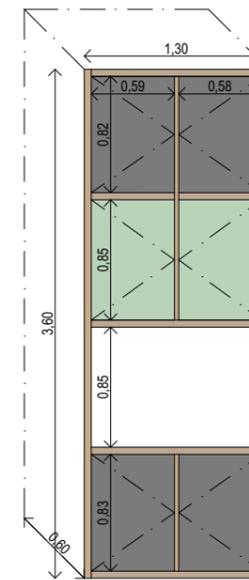
DESSIN:RD



Classe 01 / Ar.01



Classe 02 / Ar.02



Classe 02 / Ar.03



ALP'ARCHITECTURE

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption <i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i> Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340		<h1>2325</h1>
Détails ameublements - Projet		p.25
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises	Echelle(s): 1:50	Date d'édition : 26/06/2023 modification : 16/02/2024 DESSIN:RD